

NETWORK IMMO
Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 8 rue Barthélémy Danjou 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
482 225 174 RCS NANTERRE

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 28 NOVEMBRE 2025

LES SOUSSIGNES :

- La société C.P.I, représentée par son Président, Monsieur Pascal CHEVALIER, titulaire de 5 310 parts sociales en pleine propriété,
- La société BR CONSEIL, représentée par son Gérant, Monsieur Bruno RUSCON, titulaire de 662 parts sociales en pleine propriété,
- La société IMMOKIDS, représentée par son Gérant, Monsieur Pascal CHEVALIER, titulaire de 1 029 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Lionel ZOPPINI, titulaire de 411 parts sociales en pleine propriété,
- Monsieur Bruno RUSCON, titulaire de 88 parts sociales en pleine propriété,

Agissant en qualité de seuls associés de la société NETWORK IMMO, Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros, dont le siège social se situe rue Barthélémy Danjou 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 482 225 174, Ci-après dénommée « la Société ».

Propriétaires de la totalité des 7 500 parts sociales et droits de vote composant le capital de la société NETWORK IMMO,

ONT PRIS A L'UNANIMITE LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Les Associés, après avoir pris acte de la démission de Monsieur Hervé LENGART de ses fonctions de Gérant, décident à l'unanimité de nommer, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau Gérant, avec effet à compter de ce jour :

Monsieur Pascal CHEVALIER, né le 25 décembre 1967 à MELUN (77), de nationalité française.

Monsieur Pascal CHEVALIER exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et par l'article 16 des statuts.

Monsieur Pascal CHEVALIER déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et déclare ne pas être frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME DECISION

Les Associés donnent à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.


Le présent acte sous signature privée, constatant les décisions unanimes des Associés, sera mentionné sur le registre des délibérations au siège social.

Fait le 28 novembre 2025, en UN (1) exemplaire original par voie électronique.

Les Associées

La société C.P.I

Représentée par Pascal CHEVALIER

Signé par :

DBD7406BAC054E6...


Lionel ZOPPINI

DocuSigned by:


53889BCEE00C4F0...

La société IMMOKIDS

Représentée par Pascal CHEVALIER

Signé par :

DBD7406BAC054E6...

Bruno RUSCON

DocuSigned by:

B92BE2B48E8D412...

La société BR CONSEIL


Représentée par Bruno RUSCON

DocuSigned by:

B92BE2B48E8D412...


Hervé LENGART

« Bon pour démission des fonctions de Gérant »

Signé par :

4934BDEA92934D3...

Pascal CHEVALIER

« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »

Signé par :

DBD7406BAC054E6...